DERNIÈRE HEURE

(NOS DÉPÊCHES)

La Catastrophe du " Pluviôse "

Voyage en mer autour des chalands. On raidit les chaînes activement afin de profiter du plein de ce soir.

Calais, 3 juin, 7 heures soir.

A bord du torpilleur 290, à 2 heures de l'après-midi, nous approchons des chalands, très près, afin de permettre aux photographes d'opérer.

Il y a même avec nous, des cinémas qui relèvent les attitudes des marins vétérans hâlant les chaînes sur les pontons, dans un beau mouvement d'ensemble.

La mer a commencé son ascension, aussi l'on presse le raidissage afin de tenter ce soir, aux environs de 9 heures 7 min., l'heure du plein, de rentrer dans le port les chalands et le submersible, ce qui nous paraît peu probable, nous dirons tout à l'heure pourquoi.

Une brume épaisse masque aux Calaisiens nombreux, accourus sur les jetées, la vue des bâtiments qui coopèrent au renflouement et, pour eux, il semblerait que l'épave a repris le large. Simple illusion d'optique, heureusement.

Nous entendons la voix mâle du commandant supérieur Arnet qui pousse la labeur à bord des chalands.

A 4 heures nous regagnons le port.

Il n'y aura rien à voir avant la marée haute.

Espérances et calculs

A quand le renflouement ? L'éternelle question. Ce soir, ou demain dimanche ?

Nous allons essayer de résoudre le problème, car c'en est un, et les opinions sont très partagées.

Nous avons dit dans notre précédent courrier que le *Pluviôse* avait été échoué, ce matin, par un fond de 9 mètres.

Le tirant d'eau du groupe chalands-*Pluviôse* étant, officiellement, de 15 mètres, à la mer pleine de 8 heures 39, aura pu être réduit, à marée basse, en admettant qu'on n'ait pas perdu de temps, de 3 mètres environ.

On n'arrive jamais, en effet, à raidir les chaînes, précisément, de la différence existant entre la mer basse et la mer haute (près de 6 mètres).

Pour rentrer au port, le groupe chalands-*Pluviôse* ne doit pas dépasser un tirant d'eau de 8 mètres.

Il faudra dès lors, logiquement, pour la réduction du tirant d'eau de 15 mètres à 8 mètres, à raison d'une moyenne de 2 mètres gagnés sur la hauteur de fond par marées, deux marées bien employées par les travailleurs. Et la rentrée, ce soir, nous paraît impossible.

Ces calculs nous sont confirmés par M. Voisin, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, attaché au port de Boulogne, à qui nous les soumettons.

Et d'ailleurs, 8 mètres de tirant, pour le groupe, est un calcul bien juste, si l'on songe que les chalands ont un tirant de 2 m. 50 et le submersible, avec ses superstructures, un tirant de 5 mètres, étant complètement submergé.

Bref, tout allant au mieux, et pour ne pas nous leurrer presque à coup sûr, espérons le renflouement pour dimanche matin.

Les calculs précédents démontrent, croyons-nous, l'inanité de toute autre hypothèse.

Où le « Pluviôse » sera-t-il conduit

Un personnage autorisé, que nous ne nommerons pas, sur sa prière expresse, confirme ce que le *Progrès du Nord* annonçait samedi matin.

Le *Pluviôse* sera échoué au pied du monument de la Colonne, — du moins tentera-t-on de ce faire.

Là, on examinera s'il y a moyen d'aveugler les voies d'eau. Si oui, le sous-marin sera transporté dans le bassin Carnot, pour y être réparé, avant d'être dirigé sur Cherbourg. Si non, les travaux se trouveront soumis aux fluctuations de la marée et pourraient traîner en longueur.

LA DATE DES OBSÈQUES

M. Fallières et M. Briand à Calais

Le même personnage nous dit :

— On ne peut pas fixer la date des obsèques avant l'échouage définitif du sous-marin. Toutefois, elles sont prévues pour mercredi ou jeudi.

M. Salembier, maire ; M. Risschman, sous-préfet de Boulogne, ont eu, à ce sujet, une conférence, cet après-midi, avec MM. Recq frères, entrepreneurs de pompes funèbres.

Mais le règlement des obsèques, qui seront générales à Calais, — les corps pouvant être transportés, dans la suite, sur la demande des familles — appartiendra, proprement dit, au Conseil des Ministres, qui sera tenu lundi.

— M. le Président de la République et M. le président du Conseil des Ministres assisteront-ils à ces obsèques ?

— Là, encore, je vous répondrai de vous en référer à la décision du prochain Conseil des Ministres.

La venue de M. Briand ne fait pas de doute, je pense. Quant à celle de M. Fallières, il en a été question ; je ne puis rien vous dire de plus.

Nous remercions notre interlocuteur, que nous quittons sur ces mots.

En chemin, nous rencontrons des soldats du 8e de ligne et des gendarmes à pied et à cheval, venus pour assurer le service d'ordre.

Dès cet après-midi, en prévision de l'affluence de monde, — car l'opinion s'est accréditée que le *Pluviôse* serait ramené ce soir au port, — les jetées ont été barrées à 5 heures.

Départs

Le ministre de la Marine a quitté Calais, au début de l'après-midi, à 1 heure 15, avec son aide de camp, le lieutenant de vaisseau Herr, pour regagner Paris.

M. Trépont, préfet du Pas-de-Calais, est parti vendredi soir, à 6 heures.

***

A ce soir, nous le souhaitons avec tous, de grand cœur, des nouvelles qui feront mentir les calculs pour donner raison aux espérances des optimistes.

Marc DAVID.

L'amiral Bellue prévoit l'entrée au port du « Pluviôse » pour dimanche matin.

Calais, 4 juin (par téléphone).

Le bruit a couru ce soir, à 8 heures, que la « Pluviôse » était entré au port, et la foule s'est portée vers les jetées, les quais ou la plage.

Mais ce n'était qu'une rumeur que rien ne justifie.

Accouru comme tout le monde, nous avons constaté que les chalands qui se trouvaient tout d'abord à 800 mètres, à droite de la jetée Est, avaient gagné l'Ouest en passant les jetées.

A 9 heures, on communiquait la note suivante :

« L'étape de ce soir s'est effectuée dans de bonnes conditions et permet d'espérer qu'on pourra rentrer le « Pluviôse » demain matin dans le port. »

Décidément non, les espérances n'ont pas fait mentir les calculs.

M. le sous-préfet de Boulogne que nous interrogeons à la dernière heure, nous dit d'être sur le « qui vive ! » demain, à partir de 7 heures.

Les mesures d'ordre ont été prises aux abords de la colonne élevée à la mémoire du retour de Louis XVIII en 1814.

MARC DAVID.

***

Calais, 4 juin.

On annonce qu'un bataillon du 8e de ligne arrivera de Boulogne-sur-Mer, cette nuit, à 4 heures 20, par train spécial, pour renforcer le service d'ordre.

D'autre part, on annonce d'une façon officieuse qu'un envoyé du ministre de la marine arrivera cette nuit.

Le retour du ministre à Paris

Paris, 4 juin.

Le ministre de la marine est rentré cet après-midi à Paris par l'express de Calais.

M. Briand, président du Conseil, a reçu cet après-midi l'amiral Boué de Lapeyrère, qui lui a rendu compte des opérations de renflouement du « Pluviôse ».

La date des obsèques des victimes n'est pas encore fixée.

Les dernières dispositions pour les funérailles

Calais, 4 juin.

Les autorités ont arrêté, cet après-midi, les dernières dispositions pour les funérailles des victimes, qui auront lieu au plus tôt vendredi.

Au cas où l'on pourrait aveugler la voie d'eau du « Pluviôse », l'enlèvement des cadavres aurait lieu dans la station même des sous-marins. Au cas contraire, le submersible serait échoué au quai de la colonne de Louis-XVIII. Les corps seraient transportés, dans le premier cas, à l'annexe du hangar Fournier ; dans le second cas, à l'annexe du hangar Devot.

Là, les corps, enveloppés dans des linceuls, seront trempés dans un bain de chaux. La reconnaissance des cadavres aura lieu d'abord par des marins du submersible « Ventôse », ensuite par les proches parents.

Lorsque les cercueils seront soudés, on les transportera à l'entrepôt des sucres, érigé en chapelle ardente.

Avant le départ du ministre, le maire de Calais a fortement insisté pour que le cortège ait comme point de départ l'Hôtel de Ville, de manière à ce que les obsèques soient plus imposantes, la cérémonie religieuse devant avoir lieu à l'église Notre-Dame de Calais.

De l'entrepôt des sucres à l'église Notre-Dame, il n'y aurait que 500 mètres de parcours ; si le cortège ait comme point de départ l'Hôtel de Ville à l'église, le parcours sera de près de deux kilomètres.

Après la cérémonie religieuse, les corps seront transportés à l'entrepôt des sucres où seront prononcés les discours et où les corps seront remis à leur famille.

A partir de 4 heures, demain matin, le port sera barré par un cordon de troupes et seuls pourront passer les membres de la presse, porteurs d'un coupe-file.

On espère que le « Pluviôse » rentrera au port demain à 10 heures.

Le Président de la République aux funérailles

Il est exact que le Président de la République et le président du Conseil viendront à Calais pour assister à la cérémonie des funérailles des victimes du « Pluviôse ».

Les petits bergers assassins

Auxerre, 4 juin.

Hier et aujourd'hui s'est déroulé, devant la cour d'assises de l'Yonne, le procès de Joseph Jacquiard et Joseph Vienny, deux jeunes bergers qui, en décembre dernier, égorgèrent cinq personnes à Juilly.

Les deux assassins ont fait preuve, au cours du débat, de beaucoup de cynisme.

Le jury, entré en délibération, ce soir, à 11 heures 40, avait à répondre à 56 questions.

LE VERDICT

Jacquiard est CONDAMNÉ A MORT ;

Vienny est condamné à VINGT ANS DE TRAVAUX FORCÉS.

L'inauguration de la Section française à l'Exposition de Bruxelles

Bruxelles, 4 juin.

Plus de 600 convives assistaient au banquet qui a eu lieu ce soir, à l'occasion de l'inauguration de la section française.

La plus grande intimité n'a cessé de régner au cours de la réunion.

De nombreux toasts ont été portés, tous empreints de la plus sincère cordialité.

Contre l'Agrégation de Médecine

Paris, 4 juin.

Le comité d'action contre le concours d'agrégation avait organisé, ce soir, à la salle des Sociétés Savantes, un grand meeting auquel avaient pris part 1500 personnes.

Le docteur Coppens, de Lille, présidait.

Plusieurs discours ont été prononcés, critiquant véhémentement le concours d'agrégation.

La sortie s'effectua aux cris de « A bas Landouzy ! »

Nouvelles Locales ET RÉGIONALES

L'Affaire des Sacristains de Roubaix

Samedi après-midi, par les soins de la gendarmerie, les deux sacristains de l'église Saint-Martin : Rodolphe Ladsière et Arthur Burvenich, ont été conduits à Lille pour être mis à la disposition de M. le procureur de la République.

Médaille d'honneur des Cantonniers

Obtiennent des médailles d'honneur :

Nord. — MM. Brabant, chef cantonnier à Saint-Amand ; Bouvret, chef cantonnier à Saint-Jans-Cappel ; Villette, cantonnier à Avelin ; Dehan, cantonnier à Douchy ; Vandewalle, cantonnier à Zeggers-Cappel ; Delpierre, ex-cantonnier à Merville ; Caillier, cantonnier à Wavrin ; Delbys, ex-cantonnier à Lille ; Vaillant, cantonnier à Beuvry ; Lécuyer, cantonnier à Saleaches ; Cortein, cantonnier à Spycker ; Houvenaeghel, cantonnier à Pradelles ; Prophète, cantonnier à Jeumont.

Pas-de-Calais. — MM. Degand, ex-cantonnier à Lières ; Dubromel, ex-cantonnier à Erquières ; Flament, ex-cantonnier à Affringues ; Guerville, ex-cantonnier à Longvilliers ; Duhautois, ex-cantonnier à Averdoingt ; Scotté, ex-cantonnier à Bayenghem-les-Eperlecques ; Crépin, ex-cantonnier à Saint-Hilaire-Cottes ; Cottigny, cantonnier à Fleurbaix ; Ferton, chef cantonnier à Linghem ; Obert, cantonnier à Hesdin ; Duchez, ex-cantonnier à Ablainzevelle ; Persuanne, cantonnier à Licques ; Lefebvre, cantonnier à Campagne-les-Boulonnais ; Fournier, chef cantonnier à Vis-en-Artois.

LES GRÈVES

Chez les amidonniers à Estaires

Les ouvriers de l'amidonnerie Leconte, à Estaires, ont quitté le travail au nombre de 30, à la suite, dit-on, d'un avis concernant la défense de fumer.

Ils ont ensuite présenté une demande d'augmentation.

Il y a également treize ouvrières, qui, elles aussi, ont quitté le travail.

On espère une prompte solution de l'incident et la reprise du travail pour lundi.

Fin de la grève du tissage Mahieu à Armentières

A la suite des pourparlers entre la direction de l'usine et les ouvriers, ceux-ci ont obtenu des adoucissements au régime disciplinaire relativement à l'heure de rentrée des ouvriers et aux sanctions données pour absences.

Tout le personnel, à l'exception des 16 ouvriers travaillant dans le coutil, a repris le travail samedi, à neuf heures du matin.

Dans les filatures à Lannoy

Aucun changement n'est survenu dans la situation. A l'usine de MM. Boutemy frères, la grève est complète ; chez Parent-Monfort également ; à la filature Delannoy et fils, par suite de la grève des fileurs, 40 dévideuses ont dû cesser le travail. De ce fait, l'harmonie ne régnant plus entre les divers services, il est probable que le personnel chômera en entier lundi matin. Le bruit circule que par solidarité, le personnel de la filature de MM. Boutemy, située à Willems, cessera le travail également. Si la conciliation ne s'opère pas, 2.000 ouvriers chômeront avant 8 jours. Nous avons indiqué hier les revendications ouvrières. On peut dire pour les trois usines, qu'en moyenne, l'augmentation des salaires réclamée est de 30 à 35 centimes par jour. On ne prévoit pour l'instant aucun moyen d'entente entre patrons et ouvriers.

A l'annonce du conflit, M. Payen, l'honorable juge de paix de Lannoy, offrit sa médiation, qui fut refusée par les patrons qui, dit-on, reprocheraient surtout aux ouvriers le brusque arrêt du travail avant l'épuisement des moyens de conciliation. Nous donnons évidemment cette nouvelle avec toutes les réserves qu'elle comporte, en souhaitant que de part et d'autre on fasse les sacrifices nécessaires pour arriver à l'entente.

Chez M. Jourez-Lerailliez à Forest

La situation s'éternise. Les patrons maintiennent leurs conditions et les ouvriers occupés aux travaux des champs ne paraissent pas trop souffrir de la grève.

Partout les quêtes s'organisent.

A 4f50 les ceintures ventrières fabriquées par Mlles Assoignon, herboristes-bandagistes, diplômées de la Faculté de Médecine, sont les plus solides, les plus élégantes, les meilleur marché qu'on puisse trouver.

On se rend à domicile pour les mesures et la pose (discrétion). 7065

LILLE

LE DIMANCHE A LILLE

Palais des Beaux-Arts. — Ouvert de 10 à 4 h.

Musée Commercial. — De dix heures à quatre heures, rue du Lombard.

Musée Industriel. — De dix heures à quatre heures, à la Halle aux Sucres.

Musée des gravures (Hôtel de Ville). — De deux heures à cinq heures.

Musée houiller. — Rue de Bruxelles de dix heures à cinq heures.

Bains lillois. — Ouverture à 8 heures.

Cours municipal d'arboriculture. — A 10 heures du matin, par M. Saint-Léger.

Concours agricole. — A l'Esplanade, exposition générale de 8 heures du matin à 8 h. du soir. A 7 heures du soir, clôture du concours. — A 2 heures, à la Salle de Spectacle, distribution des récompenses sous la présidence de M. Vassilière, directeur de l'agriculture. — De 4 à 6 h., rond-point de l'Esplanade, concert par la musique du [illegible] d'infanterie.

Exposition canine. — Au Palais-Rameau, de 8 heures du matin à 7 h. du soir ; à une heure de l'après-midi, lunch à l'Hôtel Delannoy.

Fête de l'Œuvre du Croissant Rouge. — A 11 heures, réception des délégués du Maroc. — A une heure, banquet au restaurant Divoir.

Congrès des Voyageurs et Représentants. — A 2 heures, assemblée générale ; à 8 h., grand banquet à l'Hôtel Maréchal.

Kursaal-Théâtre. — A 3 h. et à 8 h. (Voir programme).

Omnia Pathé. — A 4 heures, matinée. A 8 heures, soirée. Nombreuses vues inédites.

Ciné-Salon, 42, rue Nationale. — De 3 h. à 7 heures, et de 8 h. à 11 heures.

Palais d'Été. — Square Jussieu, [illegible]

Brasserie Universelle. — A 11 heures, à 4 heures et à 8 h. du soir, concert.

CONGRÈS NATIONAL des Voyageurs et Employés de Commerce

La deuxième séance plénière est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Swaab, président du syndicat de Lille, avec, au bureau, MM. Malagé, de Lille ; Vergosse, de Lille ; Long Cillie, Deterre, Salembier, de Paris, et Martel, président de la Fédération nationale des voyageurs. M. Swaab donne la parole à M. Lauche, député de Paris, qui, dans une allocution chaleureuse applaudie par toute l'assemblée, fait un appel vigoureux à la concorde et à l'union de toutes les forces de la corporation.

M. Cillie demande que l'on forme un groupe composé du bureau de la Fédération avec deux délégués des autres sociétés non-fédérées. Dans une longue discussion à laquelle prennent part MM. Varin, Sérasky, Chénel, Dupouy, cette proposition est acceptée.

Il est passé à l'examen des vœux soumis dans les quatre commissions et la séance est levée à 7 heures du soir.

La troisième séance plénière aura lieu aujourd'hui, à 10 heures.

***

A côté du Congrès

Une réunion en faveur de l'affiliation à la C. G. T.

Les dissidents du congrès avaient organisé, à la Taverne Charles, une réunion à laquelle assistaient une cinquantaine de voyageurs de commerce. Le bureau était composé de MM. Saisson, président ; Dupouy, secrétaire ; Satys et Guérand, assesseurs.

M. Griffuelhes, de la C. G. T., qui avait cependant promis d'être bref, exposa pendant trois quarts d'heure, la nécessité pour M. Griffuelhes, de la C. G. T., qui avait seule peut améliorer leur situation. Il définit longuement le syndicalisme, l'action directe et le sabotage ; il démontra qu'un prolétaire ne peut pas avoir de patrie et qu'il ne peut pas respecter l'armée et la magistrature au service du capital.

Comme il parlait trop longtemps à leur gré, les assistants se retirèrent un peu à la fois, et seuls, les fervents, applaudirent M. Dupouy qui termina la réunion en exhortant les amateurs de la C. G. T. à la persévérance.

LE SUCRE BEGHIN se reconnaît à sa blancheur, à sa forte régularité. 2882

CONGRÈS des Préposés des Manufactures de Tabacs et d'allumettes

L'Association Générale des Préposés des Manufactures et Magasins de l'État tiendra son 3e congrès annuel les 9, 10 et 11 juin prochain, à la Taverne Municipale, 7, place de l'Hôtel-de-Ville, à Paris.

Chacun des Établissements de France et d'Algérie dépendant des Monopoles des tabacs et d'allumettes, forme une section particulière qui sera représentée à ce congrès.

La section appartenant à la Manufacture de Tabacs de Lille a délégué son secrétaire, M. Rousselle.

Le samedi 11 juin, une délégation nommée par l'assemblée fera une démarche auprès de M. Coutard, directeur général, pour lui exposer les vœux et doléances de la corporation des Préposés. La même délégation sera sans doute appelée à se rendre également auprès de M. Cochery, ministre des Finances.

TROIS CENTS MOBILIERS

de tous Styles et de tous Prix

Paul FACQ-HULST, rue Royale, 10, LILLE 3854

Après le drame de la rue des Etaques

MARIE DHAEZE ET SON AMANT EN JUSTICE DE PAIX

On se rappelle les mystérieux événements qui entourèrent la mort de Pauline « Bon-G'nef », rue des Etaques, et dont furent inculpés Marie Dhaze et son amant Vanbrugghel. Le tribunal correctionnel a d'ailleurs rendu en leur faveur un verdict d'acquittement.

Hier après-midi, ils comparaissaient devant le juge de paix pour s'expliquer sur le non règlement d'une semaine de loyer et de fournitures diverses (poudre de riz et maquillage) à leur propriétaire, Mme Dupont. Aux réclamations de leur logeuse, les deux amants opposent la retenue illégale de plusieurs objets d'habillement appartenant à Marie Dhaze.

Le juge de paix a remis son jugement à huitaine.

SURDITÉ J'indique gratis à tous, ce qui m'en a guéri. Ecr. M. Pierre VERLEDENS à Winkel Saint-Eloi (Courtrai), Belgique. 8j. 3943

La noyade suspecte

Lundi matin, M. Delalé, juge d'instruction, se rendra à Wambrechies, accompagné de M. Bastoen, sous-greffier, pour assister à l'autopsie de Louise Vancoutreux, 21 ans, que pratiquera M. Dutilleul, médecin légiste.

On se rappelle que cette jeune fille, originaire de Marquette, tomba à l'eau le 29 avril, sur le territoire de La Madeleine, et, après une immersion de huit jours, son cadavre fut découvert par le garde-champêtre qui releva au front de la noyée une plaie suspecte que le médecin ne vit pas.

En raison de cette constatation, le parquet a ordonné l'autopsie pour établir l'origine de cette blessure qui aurait pu être produite par un jeune homme soupçonné d'avoir jeté la jeune fille à l'eau.

Je ne fume que le NIL

L'ESCROC DES JEUX DE BIENFAISANCE. — Une plainte en escroquerie a été déposée par plusieurs organisateurs de jeux au profit d'œuvres de bienfaisance, contre Achille Provoost, 25 ans, ancien électricien à la Cie du chemin de fer, demeurant, 2, rue Degland, qui, chassé de la Cie, avait gardé sa casquette et en profitait pour se faire remettre des tickets de jeux de bac dans le quartier de Moulins-Lille, au nom d'employés de chemins de fer.

Chronique scolaire

Les cinq cents élèves de l'École supérieure de Fournes, dirigés par M. J. Gombert, traverseront notre ville, musique en tête, dimanche après-midi.

Débarqués par train spécial à la gare du Nord, vers dix heures et demie, ces jeunes gens se rendront au Jardin Vauban et de là au Concours régional agricole. Le retour aura lieu, par train spécial Lille-Fournes, vers six heures et demie du soir.

COFFRES FORTS GRUSON

M., rue ROYALE, LILLE 3841

AU PARQUET

La fraude

A une des prochaines audiences du tribunal correctionnel comparaîtra le boucher Séraphin Catteau, rue Decottignies, inculpé d'avoir introduit en France, en fraude, un cheval d'origine belge.

LA PETITE ET LE CYCLISTE. — Sans gravité fut la chute de Madeleine Dujardin, 10 ans, rue Faidherbe, 23, qui fut renversée, vers 6 heures, à l'angle des rues de Béthune et des Tanneurs, par le cycliste, M. H. Desrousseaux, garçon-boucher. La gamine put regagner à pied son domicile.

Lundi 6, à 2 heures, aux Galeries Lilloises : importante mise en vente de nattes de Chine extra 135×180, val. 2 fr., vend. 1 fr. 30. 3843

Mauvaise indisposition

Hier matin, le nommé Henri Descamps, 24 ans, demeurant rue Jeanne-Maillotte, à La Madeleine, passant rue Saint-Sauveur, est tombé malade dans ladite rue.

Un docteur mandé a fait transporter Descamps à l'hôpital Saint-Sauveur.

ANIOS DÉSINFECTANT ÉCONOMIQUE chez Droguistes, Épiciers, etc. 3880

Respectez-vous

Le nommé Jules Besseyt, 65 ans, sujet belge, demeurant à Bruxelles, a fait l'objet d'un procès-verbal pour outrage public à la pudeur, commis hier dans la matinée, au Bois de Boulogne.

La réorganisation du ROCHER DE CANCALE, Marché-aux-Poulets, est appréciée par tous les fins gourmets. A. BIGOT, propriétaire. 3846

TRISTE FIN

Hier, M. Emile Quennon, liquoriste, demeurant rue Gambetta, 200, qui était allé rendre visite à un parent, rue van Péterinck, y est décédé subitement en arrivant.

Un docteur, mandé, ne put que constater le décès qu'il attribue à une hémorragie cérébrale.

POUR VOS INSTALLATIONS D'EAU Salles de Bains, W.-C., etc., adressez-vous Maison Viste, 8, rue Gambetta, Lille.

Mauvais toutou

La nommée Marie Dujardin, 30 ans, ménagère, demeurant rue du Pôle-Nord, pavillon Jeanne-d'Arc, passant hier rue [illegible], a été mordue à la jambe droite par un chien dont le propriétaire est inconnu.

L'animal est recherché aux fins d'examen.

APÉRITIF DES ARTHRITIQUES

Le quart

VICHY-CÉLESTINS

DANS TOUS LES CAFÉS 389

LE FEU DANS UN TRAMWAY. — Samedi, vers trois heures du soir, Grande-Place, le feu a pris dans le car T 818, par suite d'un court-circuit. Les flammes ont été éteintes avec quelques seaux d'eau et les dégâts qui en résultèrent furent assez importants. Il n'y a eu aucun accident de personne : la voiture fut remorquée jusqu'au dépôt.

Conférences Militaires

Aux anciens du Génie

Les Anciens du Génie avaient organisé dimanche dernier une conférence militaire en la salle de l'Orphéon.

Le général Coudret, représentant le général Davignon, commandant le 1er corps d'armée, la présidait. Le général Gambiez, commandant le génie de la première région se trouvait aux côtés du président.

Le conférencier, M. le capitaine Sabatier, du 3e génie, y fit un exposé clair et précis du rôle du génie en campagne, puis il fit passer devant les yeux des nombreux assistants, une série très intéressante de vues, représentant les travaux du génie.

Au bureau avaient pris place : M. le général Coudret, M. le général Gambiez, MM. Delaplanche, président de la Société ; Leblond et Petit, vice-présidents ; Vandenheede, secrétaire général ; Colin, trésorier.

Dans la salle on remarquait : M. le commandant Lasardy, président des vétérans ; M. Duhamel, vice-président des Anciens Gradés ; M. Delattre, président ; M. Deffrennes, vice-président des Anciens Artilleurs ; M. Catteau, président des Armées de terre et coloniales, un grand nombre d'officiers de l'armée active et de l'armée de réserve ; MM. Dhélin, Deveux, Lefebvre, Castelain, Bos, François, Simonnet, membres du conseil d'administration de la Société.

Pendant une heure, le conférencier a tenu son auditoire sous le charme de sa parole claire, concise et attrayante, et chacun a conservé la meilleure impression de cette belle fête militaire.

Service des musiques du 5 au 11 juin

43e régiment d'infanterie. — Dimanche 5 juin, Jardin Vauban. — Lundi, 6 juin, Fêtes de tir de Roubaix. — Mardi 7 juin, Hospice général. — Jeudi 9 juin, Fêtes de tir de Roubaix.

Société de Géographie

Le Comité d'Études, dans sa séance du 30 mai 1910, a fixé au jeudi 16 juin les concours de géographie.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 10 juin inclus :

A Lille, au siège de la Société, 116, rue de l'Hôpital-Militaire ;

A Roubaix, chez M. Clity, [illegible]

A Tourcoing, chez M. Petit-Leduc, [illegible], rue Louis-Leloir.

Les « Sapeurs-Pompiers » au Palais d'Été

[illegible]

TAXE OFFICIEUSE DU PAIN

Pain de fleur ou de gruau, le kilo, [illegible]

ETAT-CIVIL

[illegible]

MAISON VALLENTIN [illegible]

AU PHENIX [illegible]

COMMUNICATIONS ET CONVOCATIONS

[illegible]